

Contact presse :

Alexandra Couturier - 04 56 58 53 33 / 06 09 60 16 38
alexandra.couturier@lametro.fr

DOSSIER DE PRESSE / 14 MARS 2017



GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE
PRÉSENTATION DU BUDGET 2017

- UNE PRIORITÉ À L'INVESTISSEMENT
- 0% DE HAUSSE D'IMPÔTS
- LE MAINTIEN DU SOUTIEN AUX COMMUNES



GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE

BUDGET 2017 : UN INVESTISSEMENT MASSIF SUR LE TERRITOIRE

En 2017, les nombreuses missions exercées par Grenoble-Alpes Métropole se sont encore renforcées dans les domaines du tourisme, de l'action sociale, mais également de l'espace public, avec le transfert de 450 km de routes auparavant sous responsabilité du Département (portant le total à près de 1800 km de voiries métropolitaines).

La récente définition de l'intérêt métropolitain lui donne également une nouvelle compétence en matière de politiques culturelles, avec le transfert des deux scènes nationales que compte la région grenobloise, la MC2 à Grenoble et l'Hexagone à Meylan, et du CCN2 (centre chorégraphique national de Grenoble). 2017 est aussi l'année qui verra la préfiguration d'une politique sportive métropolitaine.

TROIS OBJECTIFS POUR LA MÉTROPOLE

Le budget de la Métropole est structuré autour des trois grands défis qu'elle ambitionne de relever pour améliorer la vie de nos concitoyens :

- La lutte contre les précarités et la résorption des inégalités
- Le développement et la cohésion territoriale
- La transition énergétique

UNE POLITIQUE SOUTENUE D'INVESTISSEMENT

Le budget d'investissement 2017 est de 160 millions d'euros, soit un niveau jamais atteint pour la collectivité.

Grâce aux efforts réalisés sur les dépenses de fonctionnement (celles nécessaires au fonctionnement des services et qui reviennent tous les ans), la Métropole est en capacité de dégager une épargne nette qui permet de continuer à investir pour améliorer les services publics et contribuer à soutenir l'activité économique et l'emploi dans le bassin grenoblois, sans augmenter les impôts et en limitant le recours à l'emprunt.

UN CONTEXTE FINANCIER EXTRÊMEMENT CONTRAINT

L'État a programmé 50 milliards d'euros d'économies sur 2014-2017. Il est demandé aux collectivités territoriales de participer à l'effort de redressement des finances publiques. La contribution des collectivités territoriales à cet effort a été fixée à 11 milliards. Cet effort partagé par toutes les collectivités se traduit pour Grenoble-Alpes Métropole par une baisse de recettes de 4,1 millions d'euros en 2016 (18,8 millions d'euros depuis 2014), lui imposant d'engager d'importants efforts de maîtrise de ses dépenses. ■

1 • UN NIVEAU D'INVESTISSEMENT RENFORCÉ

Investir dans et pour le territoire, c'est construire et aménager des infrastructures et des équipements qui permettent de développer le territoire.

C'est la priorité N°1 de la Métropole parce que ces investissements sont la condition sine qua non de l'attractivité économique du territoire, et donc de la création d'emplois et de richesse. Pour rappel, les collectivités locales assurent 75% du montant total de l'investissement public en France.

La Métropole arrive à un niveau d'investissement renforcé, avec **160 millions d'euros programmés en 2017**.

Ce chiffre confirme son statut de premier contributeur public local à l'activité de la région grenobloise : **la Métropole investit 464 euros par habitant** (investissements du SMTC inclus), contre 250 pour le Département et 235 pour la Ville de Grenoble à titre de comparaison.

En tout, ce sont près de **850 millions d'euros qui auront été investis sur l'ensemble du mandat**, entre 2014 et 2020. ■

2 • DES ÉCONOMIES RÉALISÉES SUR LE FONCTIONNEMENT PROPRE DE LA MÉTROPOLE

Poursuivre ces efforts d'investissements, cela signifie trouver les moyens de les financer, sans augmenter les impôts (voir point suivant) et sans recourir systématiquement à l'emprunt, même si la Métropole conserve sur ce point une situation saine (voir pages suivantes).

La collectivité doit donc **dégager des marges de manœuvre, en faisant des économies sur son propre fonctionnement**, en optimisant ses méthodes de travail et en faisant des choix d'investissements différents, pour adapter les services publics aux conditions actuelles, sans baisser son exigence de qualité.

Trois exemples de gestion frugale :

- Forum Emploi : le coût d'organisation de l'événement a été divisé par deux (de 60 000 à 30 000 euros), alors même que la manifestation, auparavant circonscrite au territoire de la commune de Grenoble, a été élargie au territoire métropolitain pour vivre en plusieurs lieux.

PRÉSENTATION DU BUDGET 2017

- Technicentre Métrovélo (Sassenage) : les 125 000 € annuels de location que coûtait jusqu'alors le centre de Seyssinet-Pariset sont à mettre en rapport avec les 500 000 € d'investissement pour la construction d'un nouveau bâtiment. En 4 ans, la collectivité aura donc amorti son investissement. Et, à partir de 2021, fera chaque année une économie de 125 000€.
 - Renégociation et compactage de contrats d'emprunts pour l'eau et l'assainissement 100 000 euros économisés en passant de 49 contrats à un seul. ■
-

3 • DES IMPÔTS INCHANGÉS : TAUX 2016 = TAUX 2017

Afin de **ne pas faire peser les efforts d'investissement sur les habitants ni sur les entreprises**, la Métropole fait le choix exigeant et volontariste de conserver les mêmes taux d'imposition qu'en 2016.

Taux Taxe d'habitation : 8,56 %

Taxe sur l'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) : 8,30%

Taux Foncier bâti : 1,29 %

Taux Foncier non bâti = 6,86 %

Taux CFE (Cotisation foncière des entreprises) : 31,09 % ■

4 • L'IMPORTANCE DU SOUTIEN AUX COMMUNES

Parce que la Métropole souhaite une vie communale intense, elle **maintient sa contribution redistributive aux 49 communes** qui la composent.

Alors que la collectivité contribue fortement aux efforts demandés par l'État en matière d'économies budgétaires, ce qui se traduit par une baisse drastique et régulière de ses revenus, la Métropole a fait le choix de sanctuariser ce soutien.

En 2017, 126 millions d'euros seront reversés aux communes, dont 23,5M de dotation de solidarité communautaire (DSC), **reconduite à l'identique depuis 2014.** ■

5 • UNE BONNE CAPACITÉ DE DÉSENDETTEMENT

Le niveau d'endettement d'une collectivité locale se mesure à partir d'un ratio appelé « capacité de désendettement ».

Il permet d'identifier, en nombre d'années d'épargne brute, l'endettement de la collectivité. Il permet de répondre à la question « en combien d'années la collectivité pourrait-elle rembourser la totalité du capital de sa dette, en supposant qu'elle y consacre tout son autofinancement brut ? ».

En 2017, la Métropole affiche une **capacité de désendettement de 6,4 ans** (8,5 ans en tenant compte de la dette récupérable des communes et du SMTC), **sachant que le seuil critique est estimé à 12 ans.**

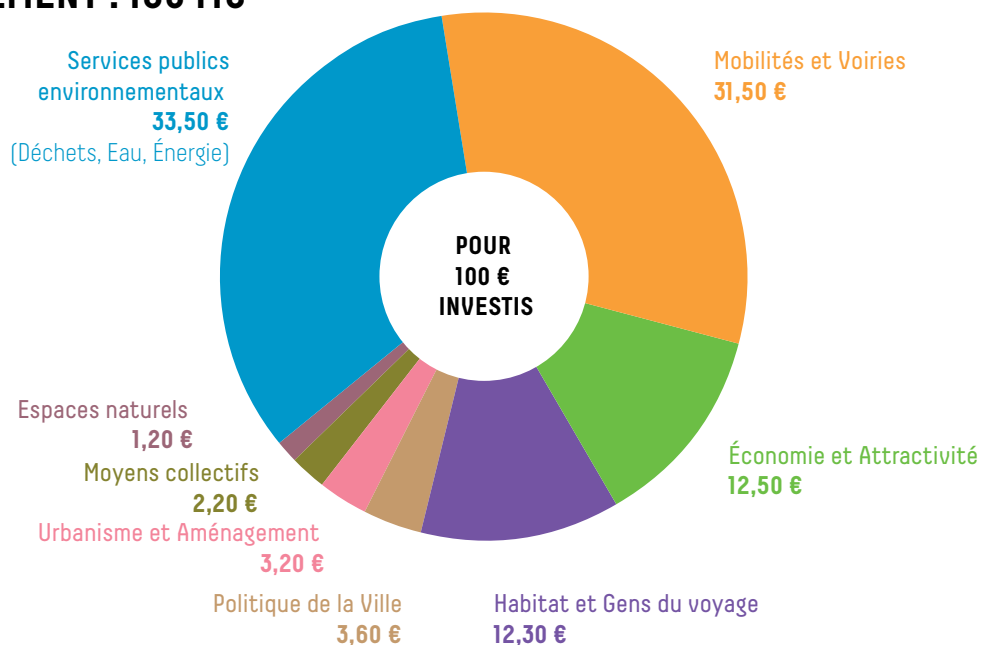
L'annuité de dette de la Métropole a par ailleurs été fortement sécurisée, afin de prévenir d'éventuelles remontées de taux dans les années à venir.

Enfin, la situation financière de la Métropole fait l'objet d'une notation **"A+ perspective positive"** par l'agence Standard & Poors, soit une évaluation relevée par rapport à 2016 ("A+ perspective stable"). ■

PRÉSENTATION DU BUDGET 2017

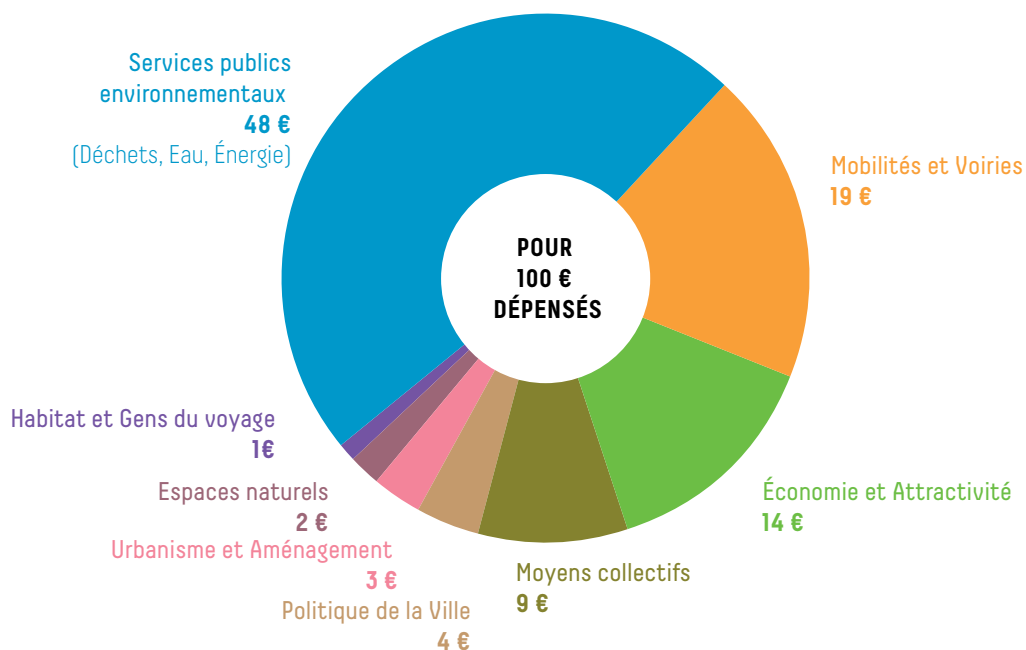
BUDGET 2017 : LES CHIFFRES-CLÉS

// BUDGET D'INVESTISSEMENT : 160 M€



// BUDGET DE FONCTIONNEMENT : 407 M€

SCHÉMA DE RÉPARTITION POUR 100 EUROS DÉPENSÉS (hors AC, DSC, Masse salariale, participation SDIS et SMTC, charges financières)



PRÉSENTATION DU BUDGET 2017

DANS QUELS DOMAINES LA MÉTROPOLE INVESTIT-ELLE ?

Quelques exemples des principales actions qui seront menées par la Métropole sur son territoire en 2017



Développement du Col de Porte



Soutien à la filière mécanique-métallurgie



Soutien au commerce et à l'artisanat



Soutien à la production de logements sociaux



Dispositif d'écorénoovation du parc privé Mur Mur 2

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET ATTRACTIVITÉ

L'économie au service de l'emploi

Fonctionnement 7,7 M€ - Investissement 7,2 M€

- Soutien aux Pôles de compétitivité
- Dispositif de soutien au secteur du commerce et de l'artisanat
- Accompagnement prioritaire de filières : Mécanique/ Métallurgie, Microélectronique (Nano 2017) et numérique (French Tech in The Alps)
- Aménagement de locaux économiques (démolition d'Allibert, premiers travaux de réhabilitation à Grenoble (Peupliers) et Vizille, Cémoi, Marché d'intérêt national)...
- Rénovation de l'Office du tourisme
- Développement du Col de Porte (logements, piste de biathlon...)
- Soutien au tourisme d'affaires (accueil, colloques, salon...)

HABITAT ET LOGEMENT

Un logement de qualité pour chacun

Fonctionnement 2,6 M€ - Investissement 15,6 M€

- Soutien à la production de logements sociaux
- Dispositif d'écorénoovation du parc privé Mur Mur 2
- Eco-rénoovation du parc public
- Création d'aires d'accueil des gens du voyage (dont un terrain "de grand passage")

PRÉSENTATION DU BUDGET 2017



Le pôle BEEsy, "Biologie Environnementale et Systémique"

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, RECHERCHE ET INNOVATION

Soutenir le développement de l'université et de la recherche dans la Métropole

Fonctionnement 2,1 M€ - Investissement 9,2M€

- Construction et extension de bâtiments de recherche et d'enseignement supérieur (IEP, PILSI, EDD, BEEsy, Stock-ENR...)



Aménagement du Parc d'Oxford

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Développer les Zones d'activités économiques

Fonctionnement 0,7 M€ - Investissement 2,5M€

- Aménagement du Parc d'Oxford (Saint-Martin-le-Vinoux)
- Aménagement de l'Eco-territoire Portes du Vercors
- Aménagement des "Isles de Champagnier"



Aménagement des Portes du Vercors

MOBILITÉ ET VOIRIE

Promouvoir une mobilité durable

Fonctionnement 32,7 M€ - Investissement 40,7 M€

- Politique cyclable (Pôle d'échange multimodal, construction du technicentre Métrovélo...)
- Pavillon de la Mobilité Presqu'île (400 places de parking mutualisées + services associés)
- Ouvrages d'art (pont du Lavanchon, passerelle Saint-Laurent, mur de la Villa rose à Séchilienne...)
- Contribution au SMTC
- Echangeur du Rondeau et poste de commande centralisé



Contribution au SMTC



Travaux sur ouvrages d'art



Parcs à vélo du Pôle d'échange multimodal

PRÉSENTATION DU BUDGET 2017



Rénovation urbaine

RÉNOVATION URBAINE

Renforcer la cohésion sociale, rénover les quartiers

Fonctionnement 6,6 M€ - Investissement 5,7 M€

- Renouvellement urbain (ANRU 1 et 2) : "Villeneuves" de Grenoble et d'Echirolles, Echirolles "Village 2", Saint-Martin-d'Hères "Chamberton - Renaudie", Fontaine "Bastille", Pont-de-Claix "Iles de Mars"...
- Soutien réaffirmé aux acteurs de la cohésion sociale, aux projets d'investissement de proximité...



Développement des réseaux de chaleur

SERVICES PUBLICS ENVIRONNEMENTAUX

Mettre en œuvre la transition énergétique et écologique

ENERGIE

Fonctionnement 0,8 M€ - Investissement 15 M€

- Nouvelle unité de chaleur 100% biomasse et cogénération de la Presqu'île
- Lancement de la construction du réseau de chaleur de Gières

EAU

(Eaux pluviales + eau potable + assainissement)

Fonctionnement 38,7 M€ - Investissement 32,3 M€

- Chantier de raccordement de Vif à un nouveau puits de captage de la nappe du Drac
- Renouvellement des réseaux d'assainissement

DÉCHETS

Fonctionnement 55 M€ - Investissement 9,4 M€

- Construction de nouvelles déchèteries
- Déploiement de la gestion publique des bacs

ENVIRONNEMENT

Fonctionnement 1,9 M€ - Investissement 1,6 M€

- Dispositif Prime Air Bois
- Education à l'environnement (10 000 enfants de primaire sensibilisés chaque année)



Chantier du raccordement de Vif / le Gua / Varcès



La Prime Air Bois pour la qualité de l'air



Déploiement de la gestion publique des bacs de collecte

PRÉSENTATION DU BUDGET 2017



Avec la MC2, le CCN2 et l'Hexagone développer une politique culturelle métropolitaine.

CULTURE

Développer une politique culturelle métropolitaine

Fonctionnement 5,1 M€ - Investissement 0,6M€

- Soutien au fonctionnement de l'Hexagone de Meylan, de la MC2 et du CCN2